

DÉLIBÉRATION N°2026-24

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 951-1-1 ;

Vu le décret n° 2024-842 du 16 juillet 2024 portant création de Nîmes Université et approbation de ses statuts ;

Vu l'avis du conseil de la documentation du 13 février 2026.

Membres du conseil en exercice ayant voix délibérative :	31
Membres présents ayant voix délibérative ou voix consultative :	32
Membres présents ayant voix délibérative :	22
Dont Membres représentés ayant voix délibérative :	4
Quorum :	16

Le conseil d'administration de l'EPE Nîmes Université a pris la délibération suivante à l'unanimité :

Les tarifs de la bibliothèque universitaire sont approuvés conformément au document annexé.

Fait à Nîmes le

Le président de Nîmes Université

Benoît ROIG

Inscriptions à la BU : 34 €

Exemptions (gratuité) – sur justificatif

- Etudiants et personnels de l'EPE Nîmes Université
- Etudiants et personnels des Campus Connectés de Mende, Le Vigan, Alès
- Etudiants et personnels des Universités de Montpellier
- Membres de l'Institut Européen Séguier
- Demandeurs d'emploi inscrits à France Travail
- Personnels des Musées et des Bibliothèques de la Ville de Nîmes
- Moins de 18 ans

Photocopies et Impressions

Service accessible uniquement aux étudiants et enseignants de Nîmes Université - hors EPE

Carte de 125 unités : 10 € ----- Carte de 250 unités : 20 €

- Copie A4 N&B : 1 unité
- Copie A3 ou A4 recto-verso N&B : 2 unités
- Copie A4 couleur : 10 unités
- Copie A3 ou A4 recto-verso couleur : 20 unités
- Scan/numérisation : 0 unité

PEB – Prêt Entre Bibliothèques (fourniture de documents)

PEB demandeur – la BU demande un document pour ses usagers

Tarif

Etudiants, enseignants, personnels Nîmes Université - hors EPE

Etudiants de niveau L et M (dans la limite de 10 demandes/an)	gratuit
Enseignants, chargés de cours, autres personnels Université	gratuit

Autres usagers inscrits à la Bibliothèque Universitaire

Demande à d'autres BU françaises	8 €
Demande à un organisme étranger	12 €

PEB fournisseur – la BU prête un document à un autre organisme documentaire

Tarif

Organisme français	gratuit
Organisme étranger	1 à 4 coupon(s) IFLA*

*Coupon IFLA : valeur de 8 €. Le nombre de coupons nécessaires est déterminé en fonction du poids du document et du pays de destination. (<https://www.ifla.org/voucher-scheme/>)

Remboursements

- Document perdu ou détérioré : prix public de vente (prix communiqué par la BU)
- Matériel perdu ou détérioré : valeur vénale du bien déterminée par les services compétents de l'Université (BU, DSI, Audiovisuel...)